

# TARIFS

## 2017 | 18

### RÈGLES TARIFAIRES ET DE FACTURATION

#### FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier de 15 € sont applicables à l'ensemble des élèves. Ils se règlent au dépôt du dossier d'inscription ou de réinscription et sont non remboursables. Droits d'inscription

#### RÉDUCTIONS TARIFAIRES

Une personne inscrite en double cursus paie l'intégralité des deux cursus.

Exemples : Musique/Danse, ou Danse/Théâtre, ou Théâtre/Musique. Les frais de dossier ne sont dus qu'une fois.

Dans le cadre du rapprochement avec le Conservatoire (CRR) de Chambéry, les élèves du Conservatoire (CRR) de Chambéry effectuant au Conservatoire d'Annecy une UV pour les musiciens et deux UV pour les danseurs, sont exemptés de cotisations. Pour toute UV supplémentaire, l'élève sera facturé sur la base du cours optionnel supplémentaire au tarif de la CN auquel s'ajoutent les frais de dossier. Si la partie du cursus suivi au CRR d'Annecy inclut la dominante, alors il sera facturé le cursus complet au tarif CN. Ces mesures s'appliquent aux élèves du Lycée Sommeiller de la section DTMS pour deux cours collectifs.

#### RÈGLES DE FACTURATION

Trois factures sont éditées aux 1er, 2ème et 3ème trimestres de l'année scolaire.

Une quatrième facturation peut être déclenchée au mois de juin afin de prendre en considération les changements de situations intervenus en cours d'année, ainsi que les inscriptions postérieures au mois de janvier.

Tout désistement écrit antérieur au 15 octobre entraînera le paiement de la 1ère échéance, soit 1/3 des frais de scolarité annuels.

Tout désistement postérieur au 15 octobre entraînera le paiement de l'intégralité des frais de scolarité annuels.

Aucun remboursement des frais de scolarité n'est accepté sauf cas de force majeure : déménagement en cours d'année entraînant la mobilité familiale, motif médical rendant impossible la pratique des disciplines durant au moins trois mois consécutifs (certificat médical exigé avec la période d'arrêt précise), situation impérieuse de la famille (cas laissé à l'appréciation du directeur). Une demande écrite doit être adressée à la Commune Nouvelle d'Annecy accompagnée de justificatifs permettant d'examiner leur éventuelle recevabilité.

Pour les élèves dont les parents sont séparés, un seul foyer fera l'objet d'une facturation.

#### CALCUL DU QUOTIEN FAMILIAL

$$QF = \frac{\text{Revenu fiscal de référence} \div 12}{\text{Nombre de parts dans le foyer}}$$

Activités pédagogiques Cursus	2017 / 2018					
	Frais de dossier	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
			QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>ÉVEIL (5 ans)</b>						
Éveil musique OU éveil danse	15,00 €	384 €	37 €	et	186 €	0,099
Éveil musique ET éveil danse	15,00 €	465 €	53 €	et	267 €	0,142
<b>PARCOURS DÉCOUVERTE - MUSIQUE ET DANSE (6 ans)</b>						
Parcours découverte	15 €	528 €	66 €	et	330 €	0,176
Parcours découverte + initiation danse	15 €	581 €	77 €	et	383 €	0,204
<b>INITIATION - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
1 cours	15 €	391 €	39 €	et	193 €	0,103
2 cours + pratique facultative de chant choral ou atelier rythmique	15 €	528 €	66 €	et	330 €	0,176
Classe à Horaires Aménagés Théâtre (collège)*	15 €	309 €	32 €	et	159 €	0,085
<b>CYCLE I - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + 1 pratique ou cours collectif supplémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	528 €	66 €	et	330 €	0,176
Classes à horaires aménagés	15 €	480 €	66 €	et	330 €	0,176
<b>CYCLE II ET PARCOURS PERSONNALISÉ – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + pratique ou cours collectif complémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	535 €	67 €	et	337 €	0,180
Classes à horaires aménagés	15 €	487 €	67 €	et	337 €	0,180
<b>CYCLE III, CURSUS CULTURE CYCLE II ET FORMATION CONTINUÉE – MUSIQUE / DANSE / THEATRE</b>						
Cursus + 1 pratique ou cours collectif supplémentaire au choix (voir liste correspondante)	15 €	560 €	72 €	et	362 €	0,193
Classes à horaires aménagés	15 €	512 €	72 €	et	362 €	0,193
<b>CEPI - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
Cursus + 2 pratiques ou cours collectifs supplémentaires au choix (voir liste correspondante)	15 €	581 €	77 €	et	383 €	0,204
Classes à horaires aménagés	15 €	533 €	77 €	et	383 €	0,204
CAS PARTICULIER : élève n'ayant plus que l'UE dominante à passer	15 €	242 €	48 €	et	242 €	0,129
<b>ADULTES (+ de 26 ans) en soutien des pratiques amateurs</b>						
1 instrument ou voix + 1 pratique collective + FM (pour débutants)	15 €	581 €	77 €	et	383 €	0,204
<b>UN COURS OPTIONNEL CYCLES I, II, III, CEPI - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE</b>						
	-	81 €	16 €	et	81 €	0,043
<b>STAGES MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE (tarif annuel)</b>						
Musique, danse, théâtre : stage d'1 semaine – tout public (dont stage obligatoire des Classes à horaires aménagés danse)	-	96 €	19 €	et	96 €	0,051
Stage d'été - Stagiaires élèves des CRR des Pays de Savoie Annecy-Chambéry	-	197 €	39 €	et	197 €	0,105
Stage d'été - Stagiaires extérieurs aux CRR des Pays de Savoie Annecy-Chambéry	-	284 €	57 €	et	284 €	0,152

\* Pour les non résidents de la CN inscrits en CHAT depuis 2016/2017, tarif applicable : 159 €

Activités pédagogiques Hors cursus	2017 / 2018					
	Frais de dossier	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
			QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP</b>						
Atelier musique et handicap	15 €	193 €	39 €	et	193 €	0,103
<b>UNE PRATIQUE COLLECTIVE UNIQUEMENT – MUSIQUE</b>						
Chant choral, ensemble instrumental, orchestre (à régler en une fois)	15 €	59 €			59 €	-
Chœur de personnels rattachés au Groupement (à régler en une fois)	15 €	20 €			20 €	-
Orchestre d'harmonie amateur (à régler en une fois)	15 €	20 €			20 €	-
Chœur départemental de la Haute-Savoie (à régler en une fois)	15 €	20 €			20 €	-
<b>COURS COLLECTIF UNIQUEMENT - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE (+ une pratique collective possible)</b>						
1 cours	15 €	242 €	48 €	et	242 €	0,129
2 cours	15 €	330 €	66 €	et	330 €	0,176
<b>FORMATION MUSICALE (cours collectif)</b>						
En complément d'un cursus effectué dans une autre école de musique de la Commune nouvelle ou du 74 (sur justificatif) à régler en une fois	15 €	115 €	23 €	et	115 €	0,061
<b>ENSEIGNANT DU CRR (cours individuel)</b>						
Pratique d'un instrument	15 €	59 €			59 €	-
<b>ÉTUDIANTS ESAAA (École supérieure d'Art d'Annecy)</b>						
Cursus spécifique selon partenariat	15 €	-			-	-
<b>FORMATION CONTINUE (pas de frais de dossier)</b>						
À régler en une fois.	-	1 820 €			1 820 €	-

## Liste des options selon cursus

### CYCLE I – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Ensemble de percussions, chorale, batucada (10 ans), ou contemporaine, orchestre, groupe musiques actuelles, culture musiques actuelles, groupe de percussions corporelles, méthode Feldenkrais (10 ans), ensemble jazz vocal (Seconde), consort de violes, groupe chanson (Seconde), orchestre, chœur, ensemble de guitares, ensemble de percussions, groupe musiques actuelles, groupe chant musiques actuelles.

### CYCLE II ET PARCOURS PERSONNALISÉ – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Chorale, 2ème orchestre, ensemble flûte à bec, ensemble jazz vocal, batucada, polyphonie vocale, fanfare de rue, 2ème groupe musiques actuelles, groupe musiques actuelles (département classique), basse continue, orchestre, ensemble de guitares, ensemble de percussions, 2ème cours de FM, histoire de la musique, musique de chambre CHAM 4è et 3è, ear training (élève classique), consort de violes, anatomie, méthode Feldenkrais, groupe de percussions corporelles, culture musiques actuelles, histoire du jazz, analyse (II/4), écriture, composition (II/4), groupe électroacoustique, étude des traités, atelier théâtre, culture chorégraphique, groupe musiques traditionnelles, groupe jazz vocal, groupe chanson, direction de chœur, orchestre, chœur, ensemble de musiques brésiliennes, groupe de musiques traditionnelles, ensemble de guitares, ensemble de percussions, groupe musiques actuelles, groupe accompagnement, quatuor à cordes, ensemble jazz, groupe d'improvisation.

### CYCLE III ET FORMATION CONTINUÉE – MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

Chorale, orchestre, atelier chorégraphique, ensemble de musique brésilienne, ensemble flûte à bec, danses : jazz, contemporaine, musique de chambre, polyphonie vocale, 2ème groupe musiques actuelles élèves, groupe musiques actuelles (département classique), batucada, fanfare de rue, ensemble jazz vocal, big-band, ensemble de guitares, groupe musiques traditionnelles, ensemble de percussions, 2ème cours de FM, basse continue, consort de violes, étude des traités, acoustique, harmonie jazz, arrangement, histoire du jazz, culture musiques actuelles, écriture, composition, analyse, technique de sonorisation, histoire de la musique, direction de chœur, direction d'orchestre, design sonore, informatique (MAO), métiers du son, orchestration, composition à l'image, esthétique musicale, groupe instrumental à l'image, méthode Feldenkrais, groupe de percussions corporelles, culture chorégraphique, atelier théâtre, clavier complémentaire chansons, groupe électroacoustique, groupe baroque, ensemble XX / XXI, groupe musiques traditionnelles, groupe chanson, groupe jazz vocal, écriture de chansons, groupe d'improvisation.

### CEPI - MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

liste Cycle III + 1 cours de danse hebdomadaire + clavier complémentaire.

# TARIFS (SUITE)

## 2017 | 18

Médiathèque		2017 / 2018
<b>ABONNEMENT</b>		
Élèves du CRR de moins de 26 ans, enseignants et bibliothécaires du CRR, artistes en résidence au CRR, enseignants du réseau des écoles de musique de l'agglomération d'Annecy, professeurs de musique des collèges et lycées publics du Grand Annecy		
Élèves du CRR de moins de 26 ans, enseignants et bibliothécaires du CRR, artistes en résidence au CRR, enseignants du réseau des écoles de musique de la Commune Nouvelle d'Annecy professeurs de musique des collèges et lycées de Commune Nouvelle d'Annecy.		Gratuit
Élèves à partir de 26 ans		10,00 €
<b>PÉNALITÉS DE RETARD / PERTE ET DÉTÉRIORATION</b>		
Pénalités de retard - 2ème lettre de rappel (10 jours)		2,00 €
Pénalités de retard - 3ème lettre de rappel (17 jours)		3,00 €
Pénalités de retard - 4ème lettre de rappel (24 jours)		5,00 €
Perte ou détérioration de documents		Remplacement par achat en priorité, sinon remboursement à la valeur d'achat.
Remboursement de matériel perdu ou détérioré (boîtier, coffret, pochette)		1,80 €
Perte et détérioration de la carte d'abonnement		3,60 €
Détérioration de l'étiquette du prêt informatisé		3,60 €
<b>SERVICE</b>		
Impression d'une page écran ou d'une recherche sur CD-Rom ou internet format A4 - noir et blanc		0,15 €

Location instrument	2017 / 2018				
	Tarif de base	Tarif résidents Commune Nouvelle compris entre :			Taux de participation résidents Commune Nouvelle (QF x coefficient)
		QF plancher 375	et	QF plafond 1875	
<b>LOCATION D'INSTRUMENTS AUX ÉLÈVES</b>					
Sont considérés comme une première année de location les changements de taille d'instruments figurant parmi la liste suivante : basson, contrebasse, cor, trombone et tuba.					
Par trimestre, soit une période de 84 jours, et par instrument :					
1 <sup>ère</sup> année de location	45,00 €	9,00 €	et	45,00 €	0,024
2 <sup>ème</sup> année de location	75,00 €	15,00 €	et	75,00 €	0,040
3 <sup>ème</sup> année de location					
4 <sup>ème</sup> année de location					
5 <sup>ème</sup> année de location					

Détérioration matériel public		2017 / 2018
<b>PERTE DE CLÉS</b>		
Perte de clé de salle		65,00 €
Perte de clé de casier		8,00 €
Perte et remplacement de carte d'élève		5,00 €
Perte de badge d'accès aux locaux – site de Cran-Gevrier		16,00 €
Pénalités de retard de restitution de badge d'accès aux locaux – par tranche de 30 jours		11,00 €
<b>DETERIORATION SERRURES</b>		
Détérioration serrure porte de cours		245,00 €
Détérioration serrure porte de casiers		55,00 €